

État des lieux de la formation proposée en sciences infirmières de 1er, 2ème et 3ème cycle en Europe, Royaume-Uni et Québec

Auteurs : Dubois, T. inf. Doctorant; Bernard, L. inf. PhD; Holmes, D. inf. PhD; Lecocq, D. inf. PhD; Taha, S. inf. Doctorant.

Contexte et problématique

- Champs d'activités infirmières se déroulent tant dans la pratique clinique que dans la gestion, la formation, la recherche et le politique (Pépin et al., 2017).
- Défi d'attractivité.
- Aggravation de la pénurie de personnel infirmier au décours de la pandémie de COVID-19.
- Il manquerait 5,9 millions de personne exerçant la profession infirmière dans le monde (OMS, 2020). Il en manquera environ 3 800 d'ici 2030 au Luxembourg (Lenert & Haagen, 2023).
- Deux enjeux majeurs pour la profession : la formation du personnel infirmier et la rétention des ressources humaines (OMS, 2020). Au Luxembourg, 64,7% des ressources infirmières proviennent de l'étranger.
- Au niveau de la formation infirmière, le Luxembourg a répondu à cet appel en revalorisant la profession par la création de programmes universitaires, plus attractifs pour la relève que le BTS, niveau 5 (European Union, 2015).
- Développement de 7 formations universitaires de niveau bachelor (niveau 6) au Luxembourg depuis 2022.
- Manque d'un portrait européen de l'accès à la formation initiale pour devenir infirmière ainsi que sur la possibilité de poursuivre un 2ème et 3ème cycle.
- Absence de comparaison des niveaux de formation en sciences infirmières entre l'Europe, le Royaume-Uni et le Québec, empêchant la contextualisation des résultats avec des pays réputés pour leur qualité dans ce domaine.

Limites

- Spécificité de certains pays (organisation de l'enseignement).
- Accès à l'information : inaccessibilité linguistique, partage de données.

Conclusion

- Évolution vers une augmentation du niveau de formation des infirmières par l'universitarisation des formations en francophonie européenne.
- Les pays francophones accusent encore un retard dans l'élévation du niveau de formation accessible aux infirmières sur les autres pays européens, au Royaume-Uni et au Québec. et hors Europe.

Bibliographie

- Conseil de l'Europe (2004) « Processus de Bologne ». Retrieved from : <https://education.ec.europa.eu/fr/education-levels/higher-education/inclusive-and-connected-higher-education/bologna-process>
- Parlement européen (2013). « Directive 2013/55/EU du parlement européen et du conseil du 20 novembre 2013 ». Journal officiel de l'Union Européenne. L 354. Pp. 132-170.
- Lenert, P., Haagen, C. (2023). Plan National Santé. Ministère de la santé et de la sécurité sociale. Luxembourg.
- OMS (2020) La situation du personnel infirmier dans le monde. Retrieved from: <https://www.who.int/fr/publications-detail/9789240003279>.

Objectifs

- Dresser un portrait des formations initiales en Europe (Bachelor)
- Dresser un portrait des formations infirmières post-diplômes en Europe (Master et Doctorat).
- Comparer ces portrait avec ceux du Royaume-Uni et du Québec.

Méthodologie

- Revue de la portée
- 26 pays inclus d'Europe, Royaume-Uni et le Québec.
- Bases de données consultées: CINAHL, PubMed, Science direct, Wiley Online Library et Cairn

Résultats (N=26)

- Présentation selon les 8 niveaux du processus de Bologne (Conseil de l'Europe, 2004).

| CYCLE | Niveau | Enseignement Universitaire | Enseignement supérieur de type long |
|------------|--------|--|---|
| 3ÈME CYCLE | 8 | Doctorat (180 crédits) | |
| 2ÈME CYCLE | 7 | Master de spécialisation (60-360 crédits) Master (60-180 crédits) | Master (60-120 crédits) |
| 1ER CYCLE | 6 | Bachelier (180 crédits) | Bachelier de spécialisation (60 crédits) Bachelier (60-240 crédits) |
| | 5 | | Brevet de l'enseignement supérieur/Brevet Technique Supérieur (120 crédits) |

Formations initiales (niveau 5 et 6) :

- Certains pays offrent plusieurs niveaux d'accès à la formation initiale pour devenir infirmière (Allemagne, Belgique, Hongrie, Luxembourg, Pays-Bas).
- Les changements sont fréquents, plusieurs pays sont en transition ou opèrent des changements dans l'organisation de l'accès à leur formation initiale

Formation Initiale (N=26)

| | |
|-------------------------|-----------|
| Niveau 5 | n ≈ 5//26 |
| Niveau 6 universitaires | n ≈ 21/26 |
| Niveau 6 Hautes École | n ≈ 4//26 |

- **Constat majeur** : voie d'entrée pour devenir infirmières est majoritairement universitaires pour des pays allophones (n=23/26 pays) et en haute école pour les pays francophone européens (n=3/26).

Master (niveau 7) :

- Accès à un master en sciences infirmières (n=24/26 pays) avec différentes orientations.
- Certains offrent des spécialisation de niveau 6 (bachelor après un bachelor).

Doctorat (niveau 8) :

- Accès à une formation doctorale en sciences infirmières dans une majorité de pays (n=20/26) mais quasi inexistant dans les pays francophones.

Comparaison avec le Québec et le Royaume-Uni :

| | Non-universitaire | Bachelor Universitaire | Master | PhD |
|--------------------------------|-------------------|------------------------|--------|---------------|
| EUROPE ALLOPHONE (MAJORITAIRE) | - | X | X | X |
| EUROPE FRANCOPHONE | X | - | X | X (exception) |
| QUÉBEC | X | X | X | X |
| ROYAUME-UNI | | X | X | X |

Publications

Dubois, T., Bernard, L., Holmes, D., Lecocq, D., Taha, S. (2024) État des lieux de la formation proposée en sciences infirmières de 1er, 2ème et 3ème cycle en Europe, Royaume-Uni et Québec.

Dubois, T., Delmas, P., Bernard, L., Lecocq, D. (2024) La reconnaissance des sciences infirmières comme discipline académique en Europe francophone: regards croisés Belgique, France, Luxembourg et Suisse. Soins.

